



Siniɛsigi

(Espoir en l'avenir)

N°7
26/03/2009



Février : Certificats de dons

Nous avons fait parvenir à chaque membre le certificat de dons de l'année 2008. Cela permettra de déduire 66% de ces sommes des impôts déclarés en 2009. Si nous vous avons oubliés, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Mars : Envoi des fonds de parrainage

Nous avons fait parvenir 1000 € pour les parrainages d'enfants. Raphaël et Maré les ont distribués à chaque famille.

Depuis janvier, 5 enfants supplémentaires sont parrainés par des membres de l'APEM. Malheureusement, en même temps 8 enfants ont été retirés des listes pour des raisons diverses. A ce jour 30 enfants restent parrainés.

Des nouvelles de Youssouf : Notre jeune médecin a fini sa première année à la fac de médecine de Marseille. Il a découvert une autre manière de vivre, des comportements différents, et finalement tout s'est relativement bien passé. Les premiers résultats à ses partiels sont excellents (19,25 sur 20). Après de nombreuses démarches auprès des DASS de plusieurs régions, il a réussi à décrocher une équivalence d'aide soignant en France et dans le même temps un travail dans une maison de retraite à Marseille.

Depuis janvier: plusieurs réunions ont eu lieu pour mettre en place nos projets 2009, sur la case bébé, sur les spectacles à organiser au profit de l'association, sur la formation des éducatrices des jardins d'enfants, sur la case santé.

Si vous pensez avoir des compétences à mettre à la disposition d'un des ces projets et que vous êtes libres en octobre ou novembre 2009 pour venir avec nous à Ségou, contactez Marcel rapidement. Si les frais engendrés par les missions à Ségou sont à la charge des membres, ils sont néanmoins déductibles des impôts à hauteur de 66% comme les autres dons. Un séjour de 1000 € vous revient en fin de compte à 340 €

Compte rendu de l'équipe de Ségou :

Bonjour à tous les membres de L'APEM France.

Le sept mars, les membres de L'APEM Ségou se sont réunis autour des points suivants:

- 1 EVALUATION DES ACTIVITES MENEES
- 2 MISE EN PLACE D'UN BUREAU FONCTIONNEL
- 3 DIVERS.

Etaient présents; Raphael coulibaly
Soungoba Maré
Firmin Sidibé
Alphonse Konaté

Absente; Généviève Drago

1 EVALUATION DES ACTIVITES

APEM Ségou a eu à faire comme travail,

- la gestion et la distribution des colis reçus à partir des consignes données par Marcel.
- Les démarches effectuées auprès de la Direction de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille concernant le projet case bébé
 - Les membres du bureau de L'APEM Ségou souhaitent leur implication dans la gestion et la distribution des colis provenant de l'APEM France (je mets ce souhait là au frigo pour le moment).
 - Diligenter la répartition des livres entre les écoles

2 MISE EN PLACE D'UN BUREAU FONCTIONNEL

Suite à la rencontre le bureau suivant a été étoffé

Président: Raphaël Coulibaly
Chargé de la formation: Sougoba Maré
Chargés des projets: Firmin Sidibé et Alphonse Konaté
Chargée à l'organisation: Geneviève Drago

3 DIVERS

Le 14 mars 2009: rencontre des membres de l'APEM chez Raphaël à partir de 9 heures

Le 29 mars rencontre avec tous les partenaires de Ségou à l'école de la mission à partir de 8 heures30mn.

La périodicité des rencontres: 1 fois par trimestre

L'ouverture d'un siège APEM à Ségou à déterminer avec Marcel

Prévoir une journée de lancement APEM Ségou à préciser avec Marcel

Prévoir un fond de fonctionnement si possible.

Ségou, le 07/03/2009

SECRETAIRE DE SEANCE : ALPHONSE KONATE

Nous avons reçu des photos du jardin d'enfants « Jamata » que nous avons équipé en décembre à voir sur notre site <http://elsapom.free.fr>



Les cotisations : Elles restent fixées à 15 €. C'est en grande partie les cotisations qui font vivre l'association alors ne tardez pas à la verser.

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter <http://elsapom.free.fr>

